

Rencontre connaissance du territoire

L'armature urbaine et les centralités dans la stratégie régionale d'aménagement du territoire Olivier Baudy, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

IMVT- Marseille – 7 octobre 2025



**RÉGION
SUD**
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



Schéma régional d'aménagement,
de développement durable
et d'égalité des territoires
SRADDET



Pourquoi une stratégie urbaine en faveur de la planification et l'aménagement régional ?



La Région s'est dotée d'une stratégie urbaine régionale pour :

- **Orienter et adapter** les choix d'aménagement et de développement en fonction des spécificités et des dynamiques de chaque territoire
- **Favoriser les liens et les coopérations** entre les territoires régionaux
- S'engager dans **un équilibre régional** en reconnaissant un rôle à chacun des territoires
- **Approfondir le dialogue** avec les territoires de manière adaptée à leurs spécificités et à celles de leurs acteurs



Comment définir et établir une stratégie urbaine régionale ?

La Région s'est dotée d'une stratégie urbaine régionale pour :

L'armature urbaine est constituée par :

- l'ensemble des villes et villages jouant un rôle structurant dans l'organisation, l'égalité et l'aménagement du territoire
- (population, offre d'emplois, de services, d'équipements, d'infrastructures ou de desserte...)

Elle comprend:

- les aires d'influence de ces villes et villages
- (flux de personnes, de marchandises, de communications, de liens économiques et sociaux)



Comment définir et établir une stratégie urbaine régionale ?

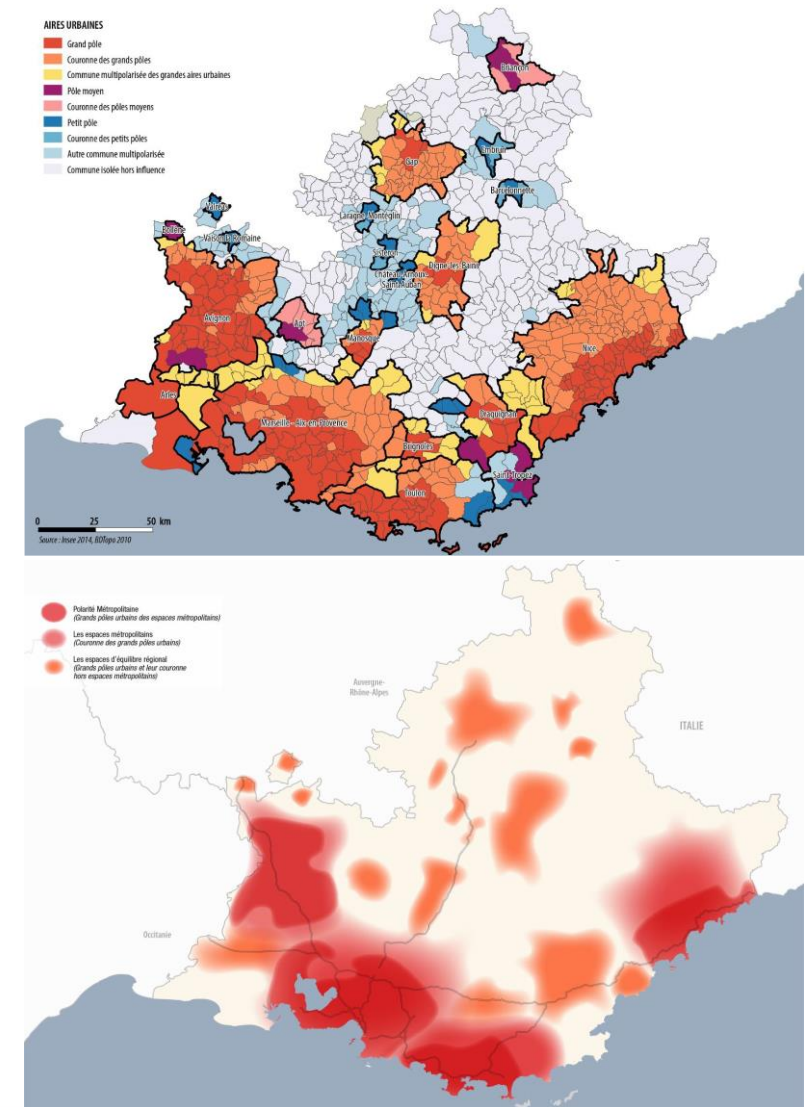
Mettre en évidence le fonctionnement régional à partir des aires urbaines de l'INSEE (déplacements domicile-travail)

Un fonctionnement en aires urbaines : opérer des **regroupements**

Dans les espaces métropolitains

Dans les espaces ruraux et de montagne

Puis une **simplification** pour établir des typologies d'espaces « fonctionnels »





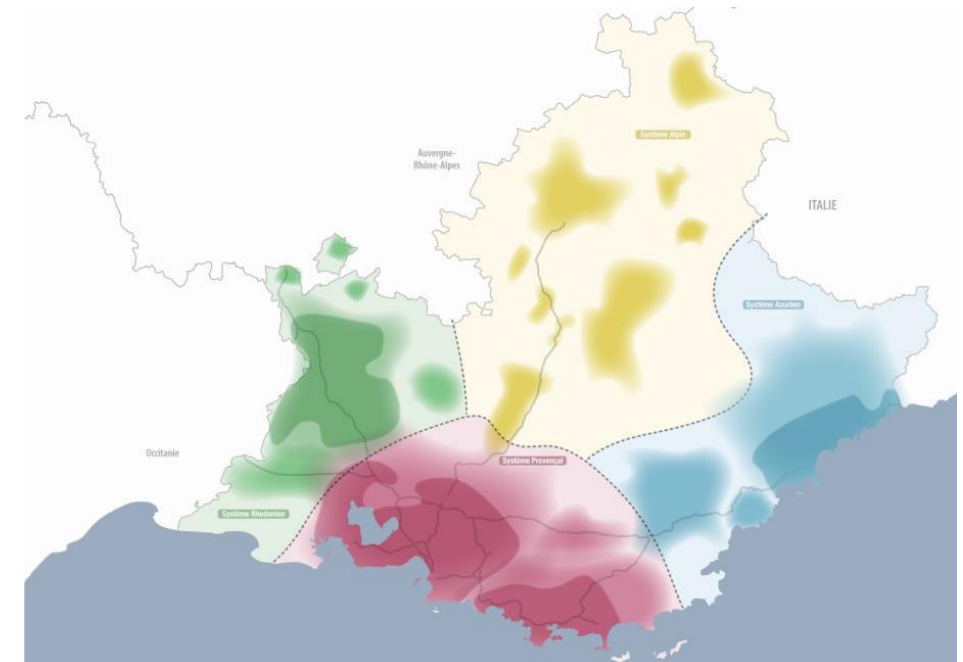
Comment définir et établir une stratégie urbaine régionale ?

Des espaces qui fonctionnent en réseau mais certains fonctionnent davantage au sein d'une même aire :

- Espaces de la **mobilité** du quotidien (98% des échanges se font à l'intérieur de chaque système)
- La réponse régionale à la demande **d'égalité** des territoires
- Des **spécificités** pour chaque système > un rôle spécifique dans le SRADDET

4 espaces

- Alpin
- Azuréen
- Provençal
- Rhodanien



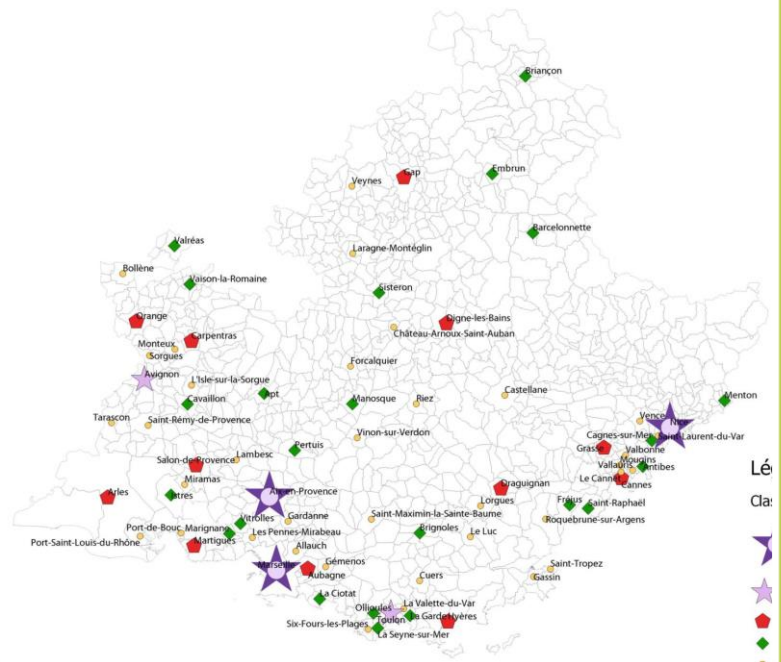
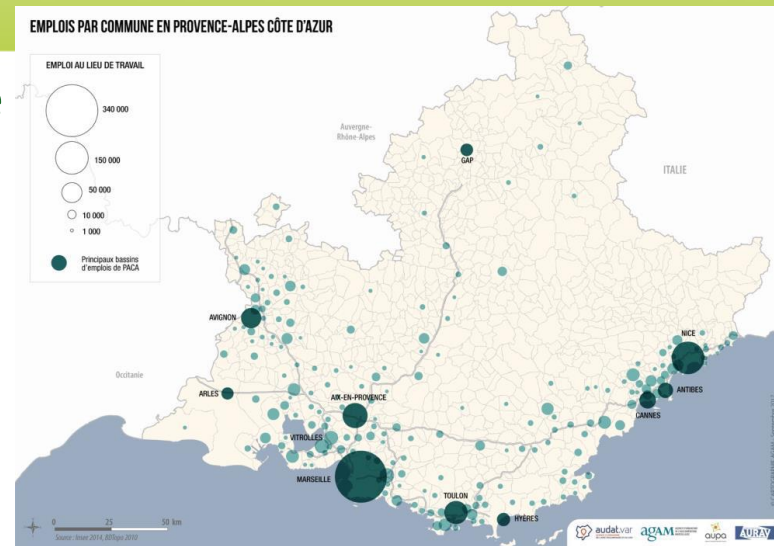


Comment définir et établir une stratégie urbaine régionale ?

Une **hiérarchisation** des communes en fonction de leur rôle au sein de l'espace régional : vers la définition des **polarités** et de leurs différents niveaux

- Critère de **taille** :
 - Nombre d'habitants
 - Nombre d'emploi
- Critère **d'équipement** :
 - L'offre d'équipements et de services, point d'appui pour l'équilibre et l'égalité des territoires
- **Distinction** entre les espaces
 - Espaces métropolitains et périurbains sur le littoral, sillon rhodanien, arrière-pays et espaces de montagne

3 niveaux de polarités dans **l'armature** urbaine régionale





Comment définir et établir une stratégie urbaine régionale ?

3 niveaux de centralités

- 14 Centralités métropolitaines
- 26 Centres urbains régionaux
- 87 Centres locaux ou de proximité

4 types d'espaces d'intensité urbaine

- Espaces métropolisés
- Espaces sous influence métropolitaine
- Espaces d'équilibre régional
- Espaces à dominante rurale et naturelle

- # La stratégie urbaine régionale
- régional d'aménagement,
ppement durable
té des territoires
- ER
- Espaces « les plus métropolises »
- Espaces sous influence métropolitaine :
- Espaces d'équilibre régional :
- Espaces à dominante rurale ou naturelle :
-
- Source : Insee 2014; BDTopo 2010
- agam
- audatvar
- apca
- AURAY

Objectifs du SRADDET pour les centralités

- Conforter le rayonnement international des métropoles régionales.
- Concentrer l'accueil des populations, des emplois, des équipements et des pôles de mobilité dans les centralités identifiées par le SRADDET afin, notamment, de limiter la périurbanisation.
- Prioriser la production de logements dans les centralités SRADDET afin de renforcer leur dynamisme et leur rayonnement sur leur territoire et ainsi préserver les espaces naturels, agricoles et forestiers des communes périphériques.
- Revitaliser les centres-villes et centres-bourgs des centralités par des stratégies de réimplantation de l'activité commerciale et productive en leur cœur.
- Lutter contre la vacance des logements et des commerces, réhabiliter et requalifier les espaces urbains, notamment des « pôles moyens » en difficulté.
- Permettre aux centres locaux et de proximité des espaces ruraux et d'équilibre régional de jouer leur rôle d'animation de leur bassin de vie.



La mise en œuvre de la stratégie urbaine régionale

La territorialisation des objectifs du SRADDET, notamment :

- Objectifs de croissance démographique différenciée selon les espaces
- Objectifs de production de logements différenciés selon les espaces
- Détermination des objectifs de réduction de la consommation foncière selon l'appartenance à tel ou tel espace fonctionnel = métropolisé, équilibre régional, ..., bonus pour les centres locaux et de proximité de l'espace rural
- Déclinaison dans les documents locaux d'urbanisme : SCoT, PLU, plan de mobilité
- Dialogue avec les territoires à travers les instances territoriales de dialogue spécifiques à chaque espace du SRADDET
- Priorisation de certaines actions de la Région en fonction des niveaux de centralité



La stratégie urbaine régionale demain ?

- Une armature constituée sur des fonctionnalités de long terme
- Une visibilité claire et partagée
- Une cohérence avec d'autres visions de l'action publiques (petites villes de demain, Action cœur de ville, financements européens)

Mais

- Des changements à prendre en compte : dynamique démographique, évolutions du modèle d'urbanisation, ...
- Poursuivre et actualiser la connaissance du fonctionnement territorial

